

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20101105-000006432-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

Conseil Général  
**Haut-Rhin**

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

N° CP-2010-13-3-3

Séance du vendredi 5 novembre 2010

**ROUTES DÉPARTEMENTALES  
PROGRAMMES N° A111 - A132 - A134 ET A171  
AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A111 - A132 - A134 et A171 tels qu'indiqués au tableau ci-après et détaillés dans le rapport
- ❖ Autorise le Président à signer, avec les partenaires concernés, les conventions et les avenants portant sur les programmes A132 et A171.

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A111	2010	1 162 941 €	90 000 €	1 252 941 €
A132	2007	712 451 €	0 €	712 451 €
A132	2010	5 093 288 €	78 234 €	5 171 522 €
A134	2010	968 000 €	0 €	968 000 €
A171	2010	230 000 €	40 000 €	270 000 €

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions